Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260217-2026_3-DE

Commune de Guémené-sur-Scorff (56160)
Arrondissement de Pontivy
Département du Morbihan

Membres en exercice : 12
Présents : 9
Représentés : 0

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 17 février 2026 à 19 heures 00, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur René LE MOULLEC, Maire.

Présents : Monsieur René LE MOULLEC Maire, Madame Monique LE TENNIER, Monsieur Michel LE NESTOUR, Madame Christiane LE MOUEE, Monsieur Jean-Claude LE CUNFF, Madame Armelle GUYOMARD, Monsieur Louis GOISLARD, Monsieur Henrik PISKI, Monsieur Éric LE GARGASSON - BOCHÉ

Absent.es excusé.es : Monsieur Alain BELLON, Monsieur Yann BANSARD, Monsieur Christian NAZE,

Secrétaire de séance : Madame Monique LE TENNIER

---

3. Finances locales
Vote des taux d'imposition 2026

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 août 2025,

NATURE DE L'IMPÔT	TAUX 2025 (arr. préf. 5 08 2025)	TAUX 2026
Taxe d'habitation	14.39 %	14.39 %
Foncier bâti	49.72 %	49.72 %
Foncier non bâti	54.35 %	54.35 %

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition en vigueur.

La commission municipale entendue le 10 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
Voix pour : 7
Abstention : 1
Voix contre : 1
DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur René LE MOULLEC.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260217-2026_3-DE

- taxe d'habitation : 14.39 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 49.72 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54.35 %

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur René LE MOULLEC.